

LETTRÉ D'ENGAGEMENT ET D'ORIENTATION ENVIRONNEMENTALE DE BMA

Acteur engagé dans la vie de la cité, BMA veille depuis toujours à ce que les opérations qu'elle mène, en maîtrise d'ouvrage déléguée ou pour son propre compte, soient conformes aux attentes de ses parties prenantes, dans une optique de responsabilité sociétale.

Dans le prolongement de cette politique, au cours des dernières années, BMA s'est résolument engagée dans le sens de la Haute Qualité Environnementale des opérations de construction et d'aménagement sur lesquelles elle intervient.

Cet engagement a été reconnu par l'obtention de la certification ISO 14001 en février 2013, renouvelée en 2016 pour l'ensemble de ses activités.

Dans le cadre de sa VISION 2020, BMA renforce son implication dans le Développement Durable (Axe 5)

Cette implication se traduit à trois niveaux :

- Niveau 1 : En interne, par les comportements exemplaires et responsables des collaborateurs en matière de développement durable.
- Niveau 2 : Dans les activités d'étude et de réalisation des opérations, par la prise en compte et la valorisation des aspects environnementaux et sociétaux dans les réalisations.
- Niveau 3 : sur le terrain, par une préparation et un suivi de chantier qui prend en compte l'environnement, la sécurité et le respect du droit du travail.

En conséquence, BMA se donne les objectifs suivants pour 2017 :

Niveau 1 : Fonctionnement interne

- *Réduire les consommations inutiles et éviter les gaspillages*
- *Recycler et valoriser*
- *Faire évoluer ses pratiques en matière de trajets domicile/travail et de déplacements professionnels*

Niveau 2 – Etude et réalisation des Opérations

- *Intégrer de manière appropriée les trois dimensions du développement durable dans les réalisations*
- *Développer la pro-activité sur les opérations et le travail collaboratif avec les maîtres d'œuvre*

Niveau 3 – Conduite des chantiers

- *Agir pour la diminution des nuisances sur les chantiers*
- *Agir pour une meilleure maîtrise des aspects sécurité et droit du travail sur les chantiers*

Je m'engage à mettre en œuvre et à maintenir tous les moyens nécessaires pour atteindre ces objectifs, dans le respect des exigences légales et réglementaires

Bordeaux, le 13/01/2017

Le Directeur Général



Pascal GERASIMO